



« UN visuel E3D pour UNE Normandie »

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Basse-Normandie et la Haute-Normandie ont fusionné en une unique région : la Normandie.

Depuis plusieurs années, les académies de Caen et de Rouen et leurs partenaires ont mis en place des dispositifs similaires pour aider et encourager les écoles et les établissements qui réalisent avec leurs élèves des projets éducatifs liés au Développement Durable.

De même, pour valoriser ces écoles et établissements investis dans l'Éducation au Développement Durable (EDD), il existe dans les deux académies une démarche de labellisation : les écoles et les établissements engagés dans la démarche de labellisation peuvent faire valoir leur engagement (et éventuellement leur niveau de labellisation atteint) grâce à un visuel : le visuel E3D

Visuels E3D dans l'académie de Caen	Visuels E3D dans l'académie de Rouen
-------------------------------------	--------------------------------------



A noter :

E3D : Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable

Afin de poursuivre le processus de rapprochement, les académies de Caen et de Rouen et leurs partenaires proposent cette année aux élèves de participer à un concours dont le but est de créer un unique visuel E3D pour l'ensemble des écoles et établissements normands. Ce concours s'intitule :

« UN visuel E3D pour UNE Normandie »

Les académies de Caen et de Rouen organisent un concours de création d'un visuel accompagné d'un texte explicatif et d'un slogan. Ce concours s'intitule : « **UN visuel E3D pour UNE Normandie** ».

Le concours « **UN visuel E3D pour UNE Normandie** » est ouvert aux élèves des écoles, des collèges et des lycées. Il est souhaitable que ce concours soit réalisé par équipes d'élèves.

Chaque groupe d'élèves devra imaginer et réaliser sous la forme de son choix (dessin papier, dessin numérique, photo, photomontage, ...) **un visuel illustrant la démarche des E3D.**
Ce visuel devra être accompagné d'un slogan (qui n'est pas forcément intégré dans le visuel !)

Cahier des charges :

- Si les élèves peuvent s'inspirer des visuels existants, il ne s'agira pas de les copier. Le jury valorisera davantage les visuels nouveaux, issus d'une réelle réflexion de groupes pour illustrer au mieux la démarche E3D.
- Aucun logo de marque déjà existant ne pourra être utilisé pour le concours « **UN visuel E3D pour UNE Normandie** ».
- Il est IMPERATIF que le visuel créé comporte le sigle E3D (sigle reconnu au niveau national)
- **Le visuel** peut être en couleurs, mais il devra obligatoirement pouvoir se décliner en noir et blanc en restant reconnaissable (attention par exemple aux contrastes) y compris à taille assez réduite (en en-tête de courrier).
- **Un texte de 10 lignes maximum** accompagnera le visuel afin de l'expliquer au jury.
- **Un slogan** imaginé par les élèves accompagnera le visuel.



A noter :

- Le visuel devra être envoyé sous format numérique de bonne qualité (format JPEG ou GIF, éventuellement PDF)
- Le **texte** et le slogan seront enregistrés au format Word ou Libre Office, dans le cadre de la **fiche de participation au concours** (signée pour accord relatif à la session des droits)
- **Le visuel** d'une part, le **texte explicatif** et le **slogan** d'autre part, devront être envoyés en deux fichiers séparés (image seule + fiche de participation au concours).

L'enseignant référent pour le projet organise une consultation et une délibération par l'ensemble des élèves qui souhaitent s'impliquer dans le projet, afin de sélectionner une ou deux productions (maximum) par établissement ou école.

Toutes les productions seront étudiées par un jury constitué notamment des enseignants formateurs EDD des académies de Caen et de Rouen et des partenaires du dispositif E3D (collectivités territoriales, services de l'Etat, associations... voir sites Internet rouennais et caennais consacrés aux E3D pour liste exhaustive).

Dotation du concours :

Au final, un seul visuel et un seul slogan pourront être retenus pour identifier le dispositif normand ; mais jusqu'à 6 participants au concours pourront être récompensés. En effet, dans la catégorie "visuel", 3 récompenses seront attribuées respectivement pour la meilleure création d'école, de collège et de lycée, et idem dans la catégorie "slogan". Les lots, offerts par les partenaires, seront déterminés ultérieurement.

La participation au concours « **UN visuel E3D pour UNE Normandie** », induit le fait que les participants concèdent aux organisateurs le droit d'utiliser les travaux des groupes.

Les travaux du concours « **UN visuel E3D pour UNE Normandie** » sont à envoyer à aurelie.biscay@ac-caen.fr pour les participants implantés en académie de Caen, à erwann.le-maguer@ac-rouen.fr pour les participants implantés en académie de Rouen, pour le vendredi 5 avril 2019 (délai de rigueur).

Pour tout renseignement complémentaire, envoyer un courriel à madame Biscay ou M. Le Maguer (adresses électroniques ci-dessus)

Important : Ce concours a pour but de créer un visuel E3D unique au niveau de la Normandie en s'inspirant des productions des élèves. A l'issue du palmarès de ce concours, le jury se réserve le droit de réaliser toutes les modifications nécessaires afin de commander à un infographiste professionnel le visuel E3D final qui sera utilisé au niveau régional.